

## Avis déposés pendant la concertation préalable

*Ce document rassemble les avis déposés entre le 2 janvier et le 8 février 2020 sur le site internet [soissons.rockwool.fr](http://soissons.rockwool.fr)*

### **Avis déposé par coupon T**

*2 janvier 2019*

Favorable au projet

### **Avis déposé par coupon T**

*7 janvier 2019*

Enfin une initiative de production et fabrication dans le Soissonnais. Je soutiens activement Rockwool pour ce projet. Que toutes facilités pour votre installation soit favorables.

### **Opposition argumentée**

*15 janvier 2019*

*« Vous qui venez ici dans une posture conquérante,  
Déverser sur terre votre arrogant matériau,  
Veuillez quand vous aurez soulagé votre cupidité,  
Et déposé dans l'eau votre fumant dépôt,  
Faites amende honorable envers mère nature,  
Et sur l'autel de la décence, placer pour écriteau,  
« Ce projet dangereux à l'abject fumure,  
aux ambitions malsaines doit servir de tombeau. »*

Un citoyen pour les commodités de ses frères humains, à Soissons.

Comme j'ai des doutes sur les capacités de la technocratie française à apprécier la poésie (qui ne se quantifie pas et ne se range pas dans des dispositifs bureaucratiques), je vous mets également un texte qui suffit normalement à convaincre tout être humain encore décent.

NON, 130 à 150 emplois précaires mal payés ne valent pas le saccage de la nature soissonnaise déjà bien mise à mal, de la santé des soissonnais et de la vente de vos âmes à cupide-on.

ROCKWOOL c'est un rejet massif et constant de gaz à effet de serre qui polluent l'environnement, responsables du réchauffement climatique, présentant un risque majeur pour la santé humaine, animale, l'environnement et l'avenir de la planète, l'avenir de nos enfants. Dans différents pays où ROCKWOOL est implanté, ce sont des combats incessants des populations contre leur pollution (exemples non exhaustifs de la Croatie, des USA, en Virginie par exemple). Est-ce ce genre d'entreprise fort controversée, qui se cache derrière une politique de pseudo écologie que vous souhaitez offrir aux habitants du Grand Soissons et des environs contre la promesse d'une poignée d'emplois ?

Par ailleurs, la laine de roche est une technologie dépassée, bien loin des technologies de pointe qui existent aujourd'hui. Soissons n'a aucun intérêt à choisir de s'enliser dans les méandres du 20e siècle. Demain, c'est la laine de chanvre, c'est la laine de bois, c'est la construction passive, c'est la RTecologique. Demain c'est la permaculture, c'est la coopération, c'est la démocratie.

ROCKWOOL n'est pas un groupe de musique fun dont les joueurs seraient couverts de laine.

*« Quand ils auront coupé le dernier arbre, pollué le dernier ruisseau, pêché le dernier poisson. Alors ils s'apercevront que l'argent ne se mange pas. »*

#### **OBSERVATION DE ROCKWOOL**

Avis modéré conformément à la [charte de modération](#) et avec l'accord du garant de la concertation préalable.

#### **Avis déposé par coupon T**

16 janvier 2019

Très beau projet

#### **Avis déposé par coupon T**

21 janvier 2019

Je suis d'accord pour que cette usine se construise dans le soissonnais pour créer des emplois et si les ventilations sont filtrées pour le rejet extérieur avec une vérification annuelle minimum.

**Avis déposé par coupon T**

22 janvier 2019

Je suis, a priori, et compte-tenu des informations communiquées, favorable à ce projet.

Avantages : création d'emplois directs et indirects, dynamisation de la zone du Plateau, implantation d'une activité qui reste d'avenir.

Enfin, la posture de la direction semble respectueuse de l'environnement et de la population locale.

**Questions à destination de la société ROCKWOOL et des Élus du Grand Soissons**

24 janvier 2019

Document déposé par un Collectif de riverains Berzy le Sec, Chaudun, Courmelles, Missy aux Bois, Soissons, Vauxbuin : [Questions à destination de la société Rockwool et des Elus du Grand Soissons](#)

**OBSERVATION DE ROCKWOOL**

Les réponses de ROCKWOOL aux questions le concernant sont consultables sur le [site internet](#).

**Avis Usine Rockwool Soissons**

24 janvier 2019

Économiquement c'est beau pis il en faut pour nos maisons, des emplois à la pelle mais il y a un MAIS. Je serais entièrement d'accord pour la construction de cette usine. Après avoir pris connaissance que tous les moyens nécessaires soient pris pour qu'il y ait un minimum de rejet toxique pour l'humain et la nature. Sachant que Soissons et son agglomération est en contrebas .. et sans oublier les champs qui entourent le site de fabrication !

**Avis déposé par coupon T**

31 janvier 2019

Très favorable ++++

## Économie locale

2 février 2019

Je suis favorable à la création d'emplois dans le Soissonnais qui a grandement souffert et je n'ai rien contre la fabrication de laine de roche puisqu'elle est bien utile lorsqu'elle est utilisée à bon escient (notamment lorsqu'une protection contre le feu l'exige dans certains cas précis).

Il faut s'interroger au vu des quantités qui seront fabriquées. Dans un contexte de réchauffement climatique qui nous oblige à réduire nos rejets de gaz à effet de serre et réduire nos consommations d'énergie, utiliser des procédés énergivores à grande échelle pour isoler nos maisons serait contreproductif étant donné que nous pouvons utiliser d'autres procédés avec des ressources locales (paille, chanvre, lin, métisse, terre) susceptibles de créer encore davantage d'emplois chez nous. Les personnes qui seront embauchées pourraient travailler pour ces filières dans de meilleures conditions de travail car travailler avec des protections dans une température d'air qui monte à 80°C n'est pas décent.

Il est urgent que les efforts des fabricants, artisans, distributeurs, consommateurs et élus se concentrent sur des pratiques qui permettent notre survie sur cette planète. Ce n'est pas un choix à laisser à quelques irréductibles écologistes. Il est temps d'inverser le système pour garantir aux générations futures des conditions de vie décentes.

Une économie locale, écologique, sociale et solidaire engendre beaucoup plus de vraies retombées positives pour un territoire. Alors, qu'est-ce qu'on attend ?

## Implantation Rockwool

3 février 2019

Je suis contre le projet d'implantation de cette usine car cela veut dire que nous ne sommes pas capables de créer de l'emploi localement et que nous préférons faire confiance à une multinationale étrangère qu'à nos propres entreprises.

Sans compter les conséquences écologiques, personnes d'autres que les habitants paieront cela de leur propre vie. Lorsque toute la population du Grand Soissons sera atteinte de cancer et qu'elle ne pourra plus travailler, qui prendra en charge les frais de santé et qui paiera les indemnités de chômeurs longue durée ? Certainement pas ROCKWOOL qui se délocalisera et laissera un territoire sali et sans plus aucune possibilité de se reconverter... A notre siècle nous pensons encore faire ce type d'implantation avec des usines vieilles comme celles du 19ème siècle : c'est de la bêtise humaine pour reprendre Honoré de Balzac.

## Une absurdité climatique

6 février 2019

Le projet d'implantation d'une usine Rockwool à Soissons ne répondra pas aux enjeux économiques et environnementaux du territoire. La production de laine de roche présente des risques importants pour l'environnement, pour le climat et pour la santé. L'impact sur l'emploi local pourrait bien être négatif au regard de la concurrence que cette production créera avec les filières émergentes de l'économie circulaire. Seuls pourtant les modes innovants de l'économie circulaire pourront garantir des emplois pérennes et locaux faisant appel aux savoir faire de ses habitants.

### Impacts sur le réchauffement climatique

La fabrication de laine de roche nécessite une grande quantité d'énergie pour l'extraction de la matière première, son transport et sa transformation. La roche provient de massifs volcaniques (principalement des trapps de Sibérie et du Deccan en Inde). La fusion de la roche est effectuée à 1500°C et la matière fusionnée est enrobée dans un liant urée-formol favorisant sa polymérisation. Le mélange contient aussi selon les recettes de l'alumine ou de la silice et quelques autres substances chimiques. La laine de roche nécessite en moyenne 43 kg de CO<sup>2</sup> pour sa production contre 2 kg pour un matériau bio-sourcé à performance équivalente.

### Impacts sur l'emploi local

La création d'emploi annoncée est faible (100 emplois) au regard de la quantité produite (110 000 T/an). Et il s'agit principalement d'emplois administratifs, commerciaux ou de maintenance car l'usine sera entièrement automatisée. Le projet de la multinationale Rockwool ne répond pas aux objectifs de l'économie circulaire tels qu'ils sont définis par le schéma directeur régional et en particulier, l'équilibre et l'égalité des territoires et la prévention des déchets et de la pollution de l'air.

Le développement de l'attractivité économique de la région passera notamment par le développement et renforcement d'une économie circulaire représentative de la dynamique économique locale.

L'implantation d'une usine Rockwool à Soissons créera une concurrence avec d'autres secteurs de production émergents et provoquera une perte d'emploi dans ces domaines innovants basés sur le recyclage et les matériaux agro-bio-sourcés. Soulignons que ces innovations sont portées par des petites entreprises qui n'ont pas les moyens d'influence d'une multinationale.

### Risques pour la santé

Selon les fabricants, les laines minérales sont classées parmi les produits selon les cas, irritants, nocifs (cancérogènes de catégorie 3) ou toxiques (cancérogènes de catégorie 2). Cette classification dépend du diamètre des fibres et de la teneur en oxydes alcalins. Les différents produits de Rockwool entrent selon les cas dans ces différentes catégories. Les risques pour la santé sont les complications respiratoires par inhalation, les irritations de la peau et des yeux avec des facteurs aggravants en cas d'utilisation prolongée et de ventilation insuffisante des lieux de travail. La médecine du travail recommande pour l'emploi de ces produits la mise en place d'une base vie avec douches et bacs à vêtements, le port de protections respiratoires de type P3 ou bien d'appareils à adduction d'air, le port de lunettes de protection et des combinaisons intégrales.

### Risques pour l'environnement proche

L'usine sera classée Seveso. Le site envisagé, le Plateau se trouve à quelques kilomètres de Soissons à l'ouest. Les vents dominants porteront donc sur la ville les pollutions de l'usine qui s'ajouteront aux autres pollutions industrielles stagnant dans la cuvette de Soissons. Ces pollutions impacteront

également les domaines agricoles proches. L'aérodrome de Soissons situé à proximité devra être déplacé.

### **Alternatives pour l'emploi et le climat**

La production de matériaux isolants peut être réalisée à partir de matières premières locales, agricoles, sylvicoles ou de remploi. Ces matériaux nécessitent peu d'énergies pour leurs extractions (ils viennent des champs ou de la forêt), leurs transports (ils sont locaux) ou leurs transformations (pas de fusion à haute température). L'environnement naturel de l'Aisne est riche en matériaux valorisables pour une construction écologique et saine tels que le bois (80 % des bois locaux partent à l'exportation), la paille très abondante ou encore le lin et le chanvre (matériaux agricoles très intéressants pour le confort d'été et d'hiver), tous matériaux qui stimuleraient l'économie locale s'ils étaient développés avec un soutien public.

Une opportunité de développement durable et pérenne pour le territoire du Soissonnais se situe donc dans la revalorisation de secteurs locaux de productions à partir de l'industrie textile et de la production d'isolants bio-sourcés. Ces activités répondent aux différents objectifs de développement durable : – une économie circulaire, – des effets réduits sur l'environnement, – une production basée sur le remploi et sur les matériaux bio-sourcés, – le développement de la filière éco-habitat.

C'est pourquoi, nous demandons que le projet d'implantation de l'usine Rockwool soit suspendu et que soient étudiés des projets de renforcement des filières locales favorables à une économie circulaires, économes en énergies et en ressources et générateurs d'emplois locaux, qualifiés et réellement non délocalisables.

## **DROIT DE RÉPONSE DE ROCKWOOL**

### **Matières premières**

Comme précisé lors des réunions publiques, les matières premières utilisées y compris les roches proviendront de France voire d'Allemagne, exception faite de la bauxite (utilisée toutefois dans de petites quantités).

### **L'impact environnemental de la laine de roche**

La laine de roche permet en moyenne sur sa durée de vie d'économiser 80 fois le CO<sub>2</sub> émis pendant sa production. Elle a donc un très bon bilan carbone. L'empreinte environnementale des différents isolants est renseignée dans leur Fiche de Données Environnementales et Sanitaires (FDES), ces fiches sont vérifiées par tierce partie et disponibles sur la base INIES ([www.inies.fr](http://www.inies.fr)).

### **L'emploi**

Comme précisé lors des réunions publiques, 130 à 150 emplois seraient créés. Sur une base de 130 emplois :

- Ingénieurs et cadres : 8 ;
- Techniciens de maintenance : 25 ;
- Caristes : 15 ;
- Fonctions support : 8
- Managers : 14 ;
- Opérateurs qualifiés : 35 ;

- Opérateurs hautement qualifiés : 25.

### Risques pour la santé

Nos produits sont exonérés de classement cancérigène. La Certification EUCEB (EUropean CErtification Board for Mineral Wool Products) est une marque, délivrée par un organisme indépendant, qui permet d'attester le maintien dans le temps de la conformité de la laine de roche ROCKWOOL aux exigences de la Directive Européenne 97/96/CE. L'adhésion à l'EUCEB a pour objet de certifier que nos fibres sont en conformité avec la note Q de cette Directive et que nos produits sont exonérés de classement cancérigène.

Les industriels du FILMM communiquent aux utilisateurs quelques recommandations d'emploi. Elles figurent sous forme de pictogrammes et de textes sur les emballages de leurs produits et dans les déclarations volontaires de données de sécurité :



Couvrir les parties du corps exposées. Dans un endroit non ventilé, porter un masque jetable.



Se rincer à l'eau froide avant de se laver.



Nettoyer avec un aspirateur.



Ventiler le lieu de travail si possible.



Respecter la réglementation sur les déchets.



En cas de travail au dessus de la tête, porter des lunettes de protection.

Toutefois, les experts du classement européen des substances dangereuses ont estimé que le classement « irritant pour la peau » n'est pas justifié pour les laines minérales car :

- l'irritation est mécanique et non chimique (caractère abrasif des fibres) ;
- elle est superficielle et réversible (disparaît après rinçage à l'eau) ;
- elle ne provoque pas de réaction inflammatoire, ni allergique.

Cette décision a été approuvée par la Commission Européenne et publiée au Journal Officiel européen (du 05/09/2009 – L235).

### Le classement Seveso

Comme précisé lors des réunions publiques, dans le cas de l'usine ROCKWOOL dans le Soissonnais, la résine ne sera pas fabriquée sur place. Aussi, compte-tenu des éléments utilisés et stockés dans l'usine de fabrication de laine de roche, celle-ci ne sera pas classée SEVESO. Les services de l'État devront confirmer cette analyse lors de l'instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale.

Il n'y a pas de lien entre un classement SEVESO et les émissions d'un site de fabrication.

L'étude d'impact environnemental couvrira tous les aspects liés à l'impact de nos activités, y compris sur les sols et cultures environnantes et sur la qualité de l'air. Les relevés d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes permettent de démontrer que nos activités sur le site de Saint-Éloy-les-Mines n'ont pas d'impact sur la qualité de l'air dans une configuration plus complexe et avec une capacité de production plus importante que celle prévue dans le Soissonnais.

### **L'Aérodrome**

Comme précisé lors des réunions publiques, ROCKWOOL est allé à la rencontre de représentants de l'Aérodrome pour recueillir leurs observations et réfléchir ensemble à des solutions permettant la cohabitation de l'Aérodrome et de la future usine ROCKWOOL. Toutefois, les services de l'État seront décisionnaires :

- pour la hauteur des cheminées, qui doit permettre d'assurer une bonne dispersion des rejets (services de la DREAL) ;
- pour autoriser ou non une cohabitation de l'Aérodrome et de l'usine (services de la DGAC).

### **Autres isolants**

Les filières locales de production d'isolants bio-sourcés ou à base de matériaux recyclés n'entrent pas en concurrence directe avec la production de laine de roche. En effet, de par les propriétés des différents produits (acoustique, feu, confort d'été, durabilité, rigidité...), les matériaux ne répondent pas exactement aux exigences et demandes des mêmes marchés

## **Rockwool**

*7 février 2019*

Le développement de l'attractivité économique de la région passera bien davantage par le développement et renforcement d'une économie circulaire représentative de la dynamique économique locale.

L'usine Rockwool est susceptible de créer des nuisances sur lesquelles il sera bien difficile d'agir.

La production de matériaux isolants peut être réalisée à partir de matières premières locales, agricoles, sylvicoles ou de remploi. Ces matériaux nécessitent peu d'énergies pour leurs extractions (ils viennent des champs ou de la forêt), leurs transports (ils sont locaux) ou leurs transformations (pas de fusion à haute température). L'environnement naturel de l'Aisne est riche en matériaux valorisables pour une construction écologique et saine tels que le bois (80 % des bois locaux partent à l'exportation), la paille très abondante ou encore le lin et le chanvre (matériaux agricoles très intéressants pour le confort d'été et d'hiver), tous matériaux qui stimuleraient l'économie locale s'ils étaient développés avec un soutien public.

## **Ressenti après réunions**

*8 février 2019*

J'ai assisté à 2 réunions d'information. J'ai vraiment apprécié les animateurs, leur précision dans les réponses. Ils ont apaisé certaines craintes mises en avant par les « Ecolos toujours Rôleurs » qui ont bien enregistré, j'espère, que l'usine ne sera pas SEVESO.

Le garant lui aussi a très bien mené sa mission.

Bravo à toutes ces personnes et bienvenue à l'usine Rockwool à Soissons.

Nous sommes vraiment nombreux, vraiment très nombreux à attendre votre installation.

Si certains ne se sont pas déplacés pour ces réunions, c'est qu'elles ont confiance dans votre société qui apporterait à notre territoire un peu de cette activité industrielle qui nous manque tant.

Arrivez vite, on a besoin de vous.